

## Pratiques sexospécifiques et politiques de genre dans des contextes fragiles : le cas du Congo oriental

Nikki de Zwaan et Georg Frerks (éditeurs)



**Groupe de travail "Genre et Conflit" du réseau Peace, Security and Development (PSDN):**

Centre for Conflict Studies, Université d'Utrecht (CCS)  
Institut "Netherlands Institute of International Relations"  
'Clingendael'-Conflict Research Unit (CRU)

Oxfam Novib

Ministère de la défense des Pays-Bas (MoD)

Ministères des affaires étrangères des Pays-Bas (MoFA)

Women's Global Network for Reproductive Rights (WGNRR)

(Réseau mondial des femmes pour les droit génésiques)

Décembre 2011

## A propos des auteurs:

**Nikki de Zwaan MA./MSc.** a étudié l'anthropologie et la sociologie non occidentale (MSc. Université d'Amsterdam, 2007) ainsi que la conflictologie et les droits humains (MA, Université d'Utrecht, 2008). Après ses études, elle s'est spécialisée dans l'étude du rôle des initiatives portées par la société civile dans les initiatives visant à construire la paix. Elle se concentre particulièrement sur les questions de genre et de développement et a mené des études de terrain au Nigeria, en Uganda, au Pakistan, en Colombie et en RDC Congo. S'appuyant sur son expérience de travail dans le domaine du développement (tant aux Pays-Bas qu'à l'étranger), elle a fondé sa propre société *Fair for Women* et travaille comme chercheuse indépendante et conseillère experte auprès des décideurs politiques. Elle est spécialisée dans le travail de recherche et d'élaboration de politiques liées aux questions de genre et de développement, d'analyse des conflits et de développement économique dans des situations conflictuelles ou bien post conflits.

E-mail: [nikkidezwaan@fairforwomen.com](mailto:nikkidezwaan@fairforwomen.com)

**Prof. Georg Frerks** est titulaire de la chaire *Conflict Prevention and Conflict Management* (prévention et gestion des conflits) à l'université d'Utrecht ainsi que de la chaire *Disaster Studies* (études des catastrophes) à l'université de Wageningen, aux Pays-Bas. Il a travaillé pendant près de 20 ans pour le Ministère hollandais des affaires étrangères et a dirigé l'unité de recherche sur les conflits (*Conflict Research Unit*) de l'institut hollandais *Netherlands Institute of International Relations* 'Clingendael' de 1997 à 2004. En tant que sociologue et analyste des politiques, il concentre ses recherches sur les questions en rapport avec les vulnérabilités induites par les conflits et les catastrophes ainsi que sur les réponses apportées par le niveau local ou encore les politiques de développement et interventions associées, conçues et mises en œuvre aux niveaux internationaux et nationaux. Frerks intervient également à titre de conseiller dans plusieurs conseils et organisations gouvernementales et non gouvernementales, œuvrant dans les domaines du développement, des conflits et de la paix. Frerks est impliqué depuis longtemps dans les études sur les questions de genre. En 2002, il a co-rédigé un important rapport sur les politiques néerlandaises en matière de genre et de conflit. Il a dirigé des formations sur les questions de genre et co-rédigé l'ouvrage *Gender, Conflict and Development* publié par la Banque Mondiale en 2005. A l'heure actuelle, il pilote le groupe de travail "Genre & Conflit" du réseau néerlandais "Peace, Security and Development Knowledge Network". Ses publications récentes incluent l'ouvrage *Dealing with Diversity, Sri Lankan Discourses on Peace and Conflict* La Haye: Institut "Netherlands Institute of International Relations" 'Clingendael' (2005; en collaboration avec Bart Klem); *Human Security and International Security*. Wageningen: Wageningen Academic Publishers. (2007; en collaboration avec Berma Klein Goldewijk); l'article *Muddling the peace process. The political dynamics of the tsunami, aid and conflict*, dans l'ouvrage co-dirigé par Jonathan Goodhand, Benedikt Korf et Jonathan Spencer *Conflict and Peacebuilding in Sri Lanka. Caught in the peace trap?* 168-182. Londres et New York: Routledge (en collaboration avec Bart Klem) ou encore l'ouvrage *Cultural Emergency in Conflict and Disaster*, Rotterdam: NAI Publishers (2011; en collaboration avec Berma Klein Goldewijk et Els van der Plas).

E-mail: [g.frerks@uu.nl](mailto:g.frerks@uu.nl)

## Liste des acronymes

Afin de ne pas gêner la compréhension multilingue de ce rapport et sauf dans le cas où un acronyme français a été formellement établi (par ex. UN => ONU), la traduction française maintient les acronymes du texte anglais original.

Le tableau ci-dessous permet au lecteur de s'y retrouver.

AIDS	Acquired Immune Deficiency Syndrome	SIDA - Syndrome immuno-déficitaire acquis
AusAID	Australian Agency for International Development	Agence d'état australienne pour le développement international
BMZ/GTZ	Bundes Ministerium für Zusammenarbeit / Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit	Agence d'état allemande pour la coopération internationale
CCS	Centre for Conflict Studies	Centre pour l'étude des conflits
CRU	Conflict Research Unit	Unité de recherche sur les conflits
CSO	Civil Society Organisations	OSC - Organisations de la société civile
DRC	Democratic Republic of Congo	RDC - République démocratique du Congo
DFID	British Department for International Development	Agence d'état britannique pour le développement international
DSG	Droits à la santé sexuelle et génésique / droits relatifs à la santé sexuelle et procréatrice	--> SRHR
GBV	Gender-Based Violence	Violence sexiste
HIV	Human Immune-deficiency Virus	VIH - virus immunodéficitaire humain
INGOs	International Non-Governmental Organisations	ONGI - ONG internationales
MDGs	Millennium Development Goals	Objectifs du Millénaire
MoD	Ministry of Defence	Ministère de la défense des Pays-Bas
MoFA	Ministry of Foreign Affairs	Ministères des affaires étrangères des Pays-Bas
NGOs	Non-Governmental Organisations	--> ONG
OCDE - CAD	Organisation des Nations Unies pour la coopération et le développement économique - Comité d'assistance au développement	--> OECD - DAC
OECD-DAC	Organization for Economic Co-operation and Development – Development Assistance Committee	--> OCDE - CAD
ONU	Organisation des Nations Unies	--> UN
ONG	Organisation non-gouvernementale	--> NGO
ONGI	ONG internationale	--> INGO
OSC	Organisation de la société civile	-> CSO
PPH	Postpartum Haemorrhage	- Hémorragie post-partum
PSDN	Peace, Security and Development Network	Réseau PSDN
RDC	République démocratique du Congo	--> DRC
SDC	Swiss Agency for Development and Cooperation	Agence d'état suisse pour le développement et la coopération.
SGBV	Sexual and Gender-Based Violence	Violence sexuelle et violence sexiste
SIDAg	Swedish International	Agence d'état suédoise pour le

	Development Agency	développement international
SIDA	Syndrome immuno-déficitaire acquis	--> AIDS
SRHR	Sexual and Reproductive Health Rights	--> DSG
TBA	Traditional Birth Attendant	Sage-femme traditionnelle
UN	United Nations	--> ONU
UNDG/ECHA	United Nations Development Group and the Executive Committee on Humanitarian Assistance	Groupe de développement de l'ONU / Comité exécutif pour l'assistance humanitaire
USAID	United States Agency for International Development	Agence d'état des Etats-unis pour le développement international
WGC	Working group 'Gender and Conflict'	Groupe de travail "Genre et conflit"
WGNRR	Women's Global Network for Reproductive Rights	Réseau mondial de femmes pour les droits génésiques

## Sommaire

A propos des auteurs: .....	2
Liste des acronymes .....	3
Sommaire .....	5
Chapitre 1: Introduction.....	6
1.1 Historique du groupe de travail "Genre et conflit" (WGC).....	6
1.2 Le programme de recherche .....	7
1.3 Rapport intermédiaire .....	7
1.4 La République démocratique du Congo .....	9
Chapitre 2: Etats fragiles et égalité des genres.....	11
Chapitre 3 : Analyse approfondie des thèmes clés .....	13
3.1 Masculinités.....	13
Masculinité hégémonique.....	13
Patriarcat .....	13
Une crise de la masculinité ?.....	14
Genre et développement.....	14
3.1.2 Masculinités: le cas du Congo oriental.....	15
Pratiques du développement en RDC .....	16
3.2 Droits à la santé sexuelle et génésique (SRHR).....	19
3.2.2. Droits à la santé sexuelle et génésique: Le cas du Congo oriental .....	20
3.3 Le leadership féminin.....	22
Pouvoir et leadership .....	22
Relecture critique ? .....	24
3.3.2. Leadership féminin: le cas du Congo oriental .....	24
Chapitre 4: Préoccupations et perspectives d'avenir .....	27
4.1. Notions culturelles et patriarcat .....	27
4.2 Etablir des passerelles entre institutions et réforme des organisations .....	28
4.3 Hommes et masculinités.....	29
4.4 Promouvoir efficacement les droits relatifs à la santé sexuelle et procréatrice (SRHR).....	31
4.5. Leadership féminin .....	32
4.6. Combattre les violences sexuelles .....	33
Liste des références .....	35
Annexe I Publications du Groupe de travail.....	40

## Chapitre 1: Introduction

### 1.1 Historique du groupe de travail "Genre et conflit" (WGC)

Le réseau "Peace, Security and Development" (Paix, Sécurité et Développement - PSDN), dont fait partie le groupe de travail "Genre et conflit" (WGC), a entrepris ses travaux en 2009 dans le cadre des Accords du Millénaire mis en œuvre par le gouvernement néerlandais et les organisations de la société civile. Le but du réseau PSDN est de s'appuyer sur le déploiement intégré de savoirs, d'expertise et de moyens financiers en vue de faciliter la réduction de la pauvreté dans les États fragiles qui généralement connaissent un retard sérieux dans l'atteinte des Objectifs du millénaire (Millennium Development Goals - MDG). Par conséquent, il a été jugé essentiel de mettre en œuvre des démarches tenant compte des situations de conflit afin d'atteindre les MDG dans les délais souhaités. L'objectif du groupe de travail WGC était de participer et de conseiller la mise en œuvre de politiques et de programmes adaptés en vue de la conception, l'implémentation et la coordination efficace d'interventions attentives à la dimension de genre dans les situations de conflit et de post-conflit dans les États fragiles. Si de tels programmes avaient du succès, ils contribueraient à l'amélioration des conditions générales de sécurité et à l'autonomisation des femmes qui - directement ou indirectement - permettent de promouvoir et d'atteindre presque tous les objectifs MDG.

La réflexion est partie de la constatation du fait que les analyses de la nature et des conséquences de la fragilité des États ne tiennent généralement pas compte de la dimension du genre et que la plupart des solutions sont élaborées sans que cette dimension ne soit prise en considération. Le groupe de travail WGC a par conséquent entrepris tout d'abord l'analyse de la situation dans les États fragiles en intégrant la dimension sexospécifique, suivie en 2010 et 2011 d'activités pilotes concrètes visant les actions de recherche afin de faciliter à la fois l'apprentissage et la mise en œuvre d'un changement. Au début du mois de juillet 2010 le groupe de travail WGC a envoyé quatre représentants et un consultant à Bukavu, en République démocratique du Congo, pendant 8 jours, étant donné qu'il avait été décidé de concentrer la plupart des activités du WGC sur les populations Kivu (Congo oriental). L'objectif de ce déplacement était de co-organiser les partenaires des ONG locales dans les domaines du Leadership féminin et des Droits à la santé sexuelle et génésique (SRHR) dans le but de la création et l'implémentation d'un programme de recherche sexospécifique, de sensibiliser les partenaires locaux aux concepts de genre et de masculinité, de mener des enquêtes antérieures au travail sur le terrain, via des entretiens, abordant des thématiques comme les relations entre les genres, la violence sexuelle et la manière dont ces thématiques sont prises en comptes dans les politiques et programmes des organismes donateurs (Cruz & Smits 2010 : 1). Le groupe de travail WGC s'est réuni régulièrement et a publié des études, des rapports d'étape ainsi que d'autres documents (cf. annexe 1). Le groupe de travail WGC était présidé par le professeur Georg Frerks (CCS). Le présent rapport de synthèse condensé a été presque entièrement élaboré à partir des publications existantes du groupe de travail WGC ainsi que d'autres documents élaborés par le WGC, et il fait abondamment référence à ces sources.

Les références aux sources pertinentes sont mentionnées dans les sections concernées.

## 1.2 Le programme de recherche

Le WGC s'est concentré sur le rôle du leadership féminin en relation avec les transformations sexospécifiques que le conflit violent a générées, et il a fait des efforts pour retenir les éventuels aspects positifs de ceux-ci, tout en corrigeant les conséquences négatives liées aux tentatives d'établir une paix durable (Frerks 2010). Pour ce faire, il fallait se pencher par exemple sur la question des droits, souvent ignorés, relatifs à la santé sexuelle et génésique (procréatrice) des femmes et plus généralement sur le processus permettant de transformer les victimes en forces d'action et de citoyenneté participative. Un autre aspect abordait le besoin permanent de comprendre les conséquences de la violence armée et de la fragilité des États sur l'idéologie du genre. Même si on suppose généralement que le conflit ou la privation entraîne simplement le renforcement de ce que l'on appelle des "masculinités violentes", il y a en fait un tout un éventail de masculinités différentes et d'évolutions générées par le conflit, comme il est démontré dans l'étude de Theo Hollander (2011) réalisée pour le WGC. Les approches politiques doivent intégrer ces évolutions, y compris à travers la nécessité de canaliser ces masculinités violentes, quand elles existent, vers une voie plus constructive. Le groupe de travail reconnaît en substance le rôle crucial joué par les normes liées au genre féminin et masculin dans la persistance ainsi que l'évolution des relations et identités répressives sexospécifiques ainsi que les abus de pouvoir que ces normes entraînent souvent. Ceci étant dit, dans certaines situations, le genre dominant ou les normes sociétales plus étendues peuvent également intégrer des éléments qui soutiennent de tels changements positifs.

L'analyse des politiques des donateurs vis à vis des questions de genre en RDC fait ressortir que la plupart des donateurs concentrent leurs efforts sur le pilier thématique "Combattre la violence sexuelle". Plus particulièrement, dans le cas de la violence sexuelle en RDC, Cruz et Smits (2011 : 1) ont conclu que "les efforts actuels pour lutter contre le viol ont des conséquences importantes sur les représentations que les gens se font des normes sexospécifiques, des rôles affectés aux genres et des identités homme-femme". Par conséquent, la question de la violence sexuelle a servi de point d'entrée thématique pour relier les résultats des enquêtes sur le leadership féminin, sur les Droits à la santé sexuelle et génésique (SRHR) et sur la question des masculinités avec les programmes et politiques mis en œuvre par le niveau internationale.

## 1.3 Rapport intermédiaire

En 2010, Georg Frerks a rédigé un rapport intermédiaire dans lequel étaient formulés les principaux résultats et recommandations, sur la base des résultats obtenus jusque là par le groupe de travail WGC (Frerks 2010: 22-25). Étant donné que plusieurs de ces conclusions demeurent d'actualité, nous les reprenons ci-dessous :

1. La littérature académique et les politiques des donateurs n'abordent pas suffisamment

la relation entre la fragilité de l'État (en situation de pré-conflit, lors du conflit et post-conflit) et les questions de genre ainsi que de leur influence sur l'échec des objectifs du millénaire (MDG) (Hollander 2009b: 11).

2. Il n'existe pas d'interprétation sexospécifique sur la nature et les conséquences de la fragilité de l'État ni sur l'impact de la fragilité de l'État (et des autres ordres politiques hybrides associés) sur les inégalités de genre et les relations de genre. Ceci est aussi la conséquence d'un manque de recherches empiriques et de littérature scientifique sur ces relations. (Paantjes 2009.)
3. Bien que les politiques de genre aient été considérées comme étant la clé du succès dans d'autres domaines de développement (y compris la réalisation des objectifs MDG 1, 2, 3, 4, 5 et 6), avant 2005, les questions sexospécifiques n'étaient pas explicitement incluses dans les politiques des donateurs visant à combattre la fragilité des États, malgré le caractère central démontrable des inégalités de genre et de l'impact de celles-ci sur les conditions de fragilité de l'État (Paantjes 2009: 20).
4. Récemment des progrès ont été faits et la plupart des institutions de donateurs que nous avons étudiées sont devenues plus sensibles aux questions de genre dans leur analyse des mesures à prendre pour remédier à la fragilité de l'État (Hollander 2009b: 45)<sup>1</sup>. Les donateurs reconnaissent que la fragilité de l'État n'a pas le même impact sur les hommes et les femmes et que les programmes contre la fragilité de l'État doivent donc inclure une dimension sexospécifique. Malheureusement ils ne vont pas jusqu'à accorder une place centrale à cette dimension, considérant qu'il s'agit plus un effet secondaire ou une conséquence de la fragilité étatique plutôt qu'un élément fondamental.
5. Parmi les raisons pour lesquelles les questions de genre sont ignorées ou omises dans les politiques vis à vis des États fragiles il y a le fait que d'autres facteurs sont jugés plus urgents, la nature controversée des questions de genre, les objectifs trop ambitieux en matière de genre dans des situations d'État fragile, et le fait que la dimension sexospécifique n'est pas encore largement admise au niveau international (Hollander 2009b: 20). La doctrine du "on se contentera de ça" en matière de gouvernance et le concept des "priorités réalistes" qui marque les politiques du groupe de développement de l'ONU et du Comité exécutif (UNDG/ECHA) encouragent activement la sélectivité et le réalisme dans les plans de réforme. Or aucun de ces critères n'est véritablement compatible avec la priorité donnée aux questions sexospécifiques (Hollander 2009b: 20-21).
6. Par ailleurs, même les programmes qui se veulent neutres d'un point de vue du genre ont, de fait, des impacts sexospécifiques, même s'ils n'ont souvent pas la capacité de

---

<sup>1</sup> En se basant sur les recherches de Baranyi et de Powell, Hollander (2009b) a examiné, dans sa critique de politiques des organismes donateurs comme AusAID, le DFID, le DCD de l'OCDE, d'une sélection d'agences de l'ONU, de PUSAID et de la Banque Mondiale et ultérieurement celle du BMZ/GTZ allemand, du Ministère néerlandais des Affaires étrangères, de la DDC suisse et du SIDA suédois.



distinguer ces impacts et encore moins de les prendre en compte (Frerks 2010: 23).

7. Les Etats fragiles représentant à la fois des contraintes vis à vis de l'égalité de genres et des opportunités pour parvenir à un changement des mentalités, permettant à des hommes et des femmes d'agir en tant qu'acteurs du changement (Hollander 2009b: 15; Hollander 2011.)
8. Bien que la plupart des informations réunies à propos des facteurs et processus de la fragilité de l'État ne distinguent pas entre les genres, la littérature scientifique disponible – comme par exemple les études menées par Caprioli (2000 et 2005) et Hudson et al (2008) – démontre l'existence d'un lien fort entre l'égalité de genre, la sécurité et la paix au niveau national (Paantjes 2009: 9).
9. Bien que la plupart des indicateurs de fragilité de l'État ne soient pas sensibles aux questions de genre et que la plupart des indicateurs de genre ne distinguent pas spécifiquement entre les violations de droits humains sur la base du genre, une analyse des index concernés démontre que - si les Etats les plus fragiles ne sont pas nécessairement les moins bien classés en termes d'inégalité de genre, il apparaît néanmoins que les Etats les plus fragiles se classent parmi les plus mauvais en ce qui concerne l'égalité des genres et la violence sexospécifique (Hollander 2009c).

Au vu de ces résultats et de ces observations, ce rapport final commencera par un court résumé du principal cadre d'analyse tentant d'établir un lien entre États fragiles et égalité de genre (Chapitre deux). Au troisième chapitre, nous aborderons les trois thèmes principaux qui ont été identifiés dans le contexte de la fragilité de l'État (la questions des masculinités, des droits à la santé sexuelle et génésique et celle du leadership féminin). Dans le quatrième chapitre, nous présentons les principaux domaines de préoccupation, sur la base partir des études du groupe de travail WSG et tenterons de dégager des perspectives d'avenir.

## 1.4 La République démocratique du Congo

La partie orientale de la République démocratique du Congo (RDC) a été choisie comme terrain pour l'étude de cas étant donné que bon nombre des membres du WGC ont participé à des recherches ou à la mise en œuvre de programmes dans la région du Congo oriental, en particulier dans la province du Kivu. Dans sa conclusion, le rapport de synthèse intermédiaire (Frerks 2010) soulignait le besoin de réaliser plus d'enquêtes actives et de recherches de terrain sur le fonctionnement des groupes locaux de femmes dans les États fragiles ainsi qu'au sein des ordres politiques hybrides, et sur la façon dont il serait possible d'aider ces groupes, si nécessaire. La RDC est depuis longtemps le théâtre de conflits violents ; elle a toujours souffert de gouvernements médiocres et d'une instabilité politique, la population y est depuis longtemps divisée, les résultats économiques y sont faibles et les niveaux de développement humain très bas. Alors que divers indices d'États fragiles montrent une grande variation dans les indicateurs servant à mesurer la fragilité de ces États, à les dénombrer et à les identifier, ils se rejoignent néanmoins largement sur le cas de la RDC, toujours classé parmi les cinq cas les plus affectés

(Hollander 2009c). État y s'avère incapable d'assurer la sécurité de sa population, allant jusqu'à parfois représenter une menace pour ses propres citoyens. C'est dans cette dynamique que d'autres acteurs (acteurs religieux, organisations non gouvernementales [ONG] (internationales), leaders traditionnels, Nations Unies [ONU], groupes armés, etc.) sont entrés en scène. Pour un grand nombre de civils congolais, l'État en soi n'a pas vraiment d'impact direct sur la réalité de leur vie quotidienne, tandis que ces acteurs non étatiques sont dans les faits beaucoup plus influents (de Zwaan 2009: 43). Cette situation rend la population vulnérable et dépendante de ces acteurs externes qui fournissent des services sur le plan social et sécuritaire. Ces conditions donnent tout son sens au concept de "ordres politiques hybrides" que nous présenterons plus en détail au paragraphe suivant.

## Chapitre 2: Etats fragiles et égalité des genres

Comme l'indiquait la fin du paragraphe précédent, il n'existe pas de consensus international sur la définition d'un État fragile ni sur comment mesurer exactement cette fragilité (Hollander 2009c). Que l'on se place d'un point de vue théorique ou pratique, le modèle d'État fragile met mal à l'aise et son utilité comme base de développement politique est controversée. Le modèle idéal occidental de l'État Weberien ou post-Westphalien n'a en fait jamais existé dans bon nombre des pays considérés actuellement comme fragiles. Ces sociétés ont cependant des sources et des mécanismes parallèles de réglementation et de résolution de conflits, pouvant fonctionner raisonnablement bien, même en l'absence d'un État fort. Certains concepts, notamment celui des "ordres politiques hybrides" (Boege et al 2008 ; Boege et al 2009), des "institutions floues" (Lund 2007) et des "États négociés" (Menkhaus 2006 and 2007) utilisent ces réalités comme point de départ (Overbeek et al. 2009).<sup>2</sup> Au lieu de rechercher ce qui ne fonctionne pas, ils examinent ce qui fonctionne et ne raisonnent donc pas sur la base d'un modèle implicite d'État occidental. D'une certaine façon, ces concepts examinent la fragilité de l'État sans se limiter aux acteurs étatiques. Cette perspective exigerait d'abandonner une vision centrée sur l'État et d'adopter une évaluation des structures de pouvoir existantes qui fonctionnent, y compris des acteurs non étatiques. En procédant de cette façon, il est possible de formuler une politique innovante avec une conception beaucoup plus positive des États qui semblent faibles ou fragiles.

Du point de vue sexospécifique, ce type d'approche peut néanmoins soulever certains problèmes. Un recours à des institutions locales et traditionnelles du pouvoir pourrait impliquer la prédominance de normes culturelles, traditionnelles et religieuses fortement patriarcales. Ceci pourrait alors neutraliser un environnement visant à favoriser l'égalité des genres, ainsi que l'autonomie et les droits des femmes. Nous ne suggérons nullement que ceci prive totalement les femmes de pouvoir. Il est cependant essentiel de comprendre la façon dont les normes sexuelles et les masculinités dominantes limitent les opportunités des femmes et de savoir quelles stratégies et formes d'autorités féminines peuvent être adoptées pour améliorer les droits des femmes dans le contexte de structures hybrides de pouvoir politique. C'est à la fois obligatoire et tout à fait possible, car la notion d'ordre politique hybride implique que les acteurs étatiques ne sont pas le seul véhicule à prendre en compte dans le combat pour l'égalité des genres. C'est en ce point de jonction que le sujet des États fragiles et des ordres politiques hybrides rejoint les trois sujets que la WGC a identifiés comme ses domaines d'intérêt. Il est en effet crucial de comprendre l'interconnexion entre les notions de masculinité et d'ordres politiques hybrides pour appréhender les sources de discrimination, aussi bien à l'encontre des femmes que des hommes. Alors qu'une vaste majorité de femmes et d'hommes dans une société sont gouvernés par des autorités traditionnelles et locales, c'est dans ce domaine que

---

<sup>2</sup> Depuis 2009, les entretiens internationaux dépassent la dichotomie entre modèles occidentaux et structures locales. Ainsi, le rapport "World Development Report 2011" recommande une autre approche que le modèle occidental. Une approche totalement concertée fait encore défaut, mais un programme plus consensuel entre pays donateurs et pays en développement semble voir le jour.

l'autorité des femmes a la plus grande importance. La même remarque pourrait s'appliquer aux droits à la santé sexuelle et génésique. Lorsque la majorité de la population accède à ces droits par des systèmes informels, ces systèmes ne peuvent pas être ignorés. Dans le chapitre suivant, nous présenterons les résultats du groupe de travail WGC sur ces trois sujets identifiés.

## Chapitre 3 : Analyse approfondie des thèmes clés

### 3.1 Masculinités

Pendant longtemps, les références au genre ont exclusivement renvoyé (et renvoient encore bien souvent) au genre féminine (Hollander 2011). Ces dernières années, l'attention s'est portée de manière croissante sur les hommes et sur les différents types de masculinité, que ce soit dans les aspects théoriques ou pratiques du développement et de la sécurité. Cela ne signifie pas qu'il faille déplacer l'accent des femmes vers les hommes : bien au contraire, il est nécessaire d'élargir l'analyse du genre. Néanmoins, nous allons dans le présent chapitre nous pencher de plus près sur le concept de masculinité, puisque celui-ci représente un aspect clé des recherches menées par le groupe de travail WGC. Il importe donc de clarifier ce point. Pour la plupart des chercheurs travaillant sur des thèmes relatifs à la masculinité, ce concept est généralement défini ainsi : "Les pratiques et manières d'être qui servent à valider l'image que le sujet masculin a de lui-même en tant que personne de sexe masculin/homme/garçon » (Whitehead 2002:22). Selon Whitehead, il nous faut parler de masculinités au pluriel, car il n'existe pas de modèle figé et unique de masculinité (Whitehead 2002:33-34). Les masculinités (et féminités) sont plurielles et multiples ; elles changent en fonction de l'espace, du temps et du contexte, sont ancrées dans l'époque culturelle et sociale et sont donc obligatoirement intimement liées à d'autres variables puissantes et déterminantes telles que la sexualité, la classe sociale, l'âge et l'ethnicité. Les masculinités forment et informent les hommes en tant qu'individus de ce que cela signifie qu'être un homme et comment se comporter en tant qu'homme, ou, en d'autres termes, de la manière dont ils se définissent en tant que genre - sexués ou "genres" (de Zwaan 2007:18).

#### Masculinité hégémonique

La masculinité hégémonique renvoie à un type de virilité que seul peu d'hommes peuvent véritablement atteindre et par rapport à laquelle les autres hommes comme les femmes se positionnent (Connell & Messerschmidt 2005:832). "Bien que la masculinité hégémonique puisse être vue comme le premier maillon de la chaîne, elle n'implique pas forcément une domination : elle implique uniquement l'hégémonie. Cette hégémonie n'est pas le produit de la violence mais bien plus d'une complicité culturelle et de l'acceptation sociale" (Hollander 2011: 29). Les versions dominantes ou hégémoniques de la masculinité n'existent pas isolément : elles définissent bien plus un éventail de comportements appropriés (Lindisfarne 1994:88).

#### Patriarcat

Un autre concept utilisé fréquemment est celui du patriarcat. Le patriarcat se rapporte au "rôle joué par les hommes au sein de la famille et de la société par lequel ils prennent la responsabilité du bien-être et de la sécurité de la communauté et par lequel les hommes détiennent principalement l'autorité vis-à-vis des femmes" (Hollander 2009d:21). À un niveau macro

social, le patriarcat peut également être vu comme un type de structures sociétales systématiques qui institutionnalise le pouvoir physique, social et économique des hommes sur les femmes.

### **Une crise de la masculinité ?**

Il est largement reconnu que la pauvreté, le sous-développement et les conflits armés peuvent provoquer un sentiment d'impuissance chez les hommes ainsi que des situations où les attentes liées à ce que cela signifie qu'être un homme ne peuvent être satisfaites à travers les expériences vécues par les hommes (Barker et Ricardo 2005:8 ; Silberschmidt 2001:657 ; Dolan 2002:77 dans Hollander 2011:31). Ceci est souvent décrit en termes de crise (voir par exemple, Clare 2000 ; Horrocks 1994 ; West 1996 ; Biddulph 1994 ; Faludi 1999). Toutefois, l'idée de crise de la masculinité est extrêmement ambiguë (de Zwaan 2007). Ceux qui critiquent l'emploi du terme de "crise de la masculinité" estiment qu'il s'agit d'une manière de miner les avancées du féminisme ou bien de défendre la continuité de structures patriarcales (voir par exemple, Whitehead 2002). Selon ces critiques, de nos jours, dans la plupart des régions du monde, ce sont encore les hommes qui tirent leur épingle du jeu dans les situations d'inégalités matérielles existantes et bénéficient des stéréotypes dominants sur le genre. Toutefois, au lieu d'utiliser des arguments normatifs, le groupe de travail WGC s'est concentré sur les changements empiriques intervenus dans l'idéologie du genre et dans les réalités sexospécifiques à partir d'une perspective analytique. Comme le soutient Michael Kimmel, il est possible d'élaborer un historique des "crises de genre", qui "interviennent à des moments charnières particuliers au cours desquels des changements structurels modifient les institutions comme le mariage et la famille, elles-mêmes source d'identité de genre" (Kimmel 1987a:123). Par exemple, tant la dernière partie du XIXe siècle que l'époque de la Grande dépression ou encore les années 1950 ont toutes connues des moments de "crise de genre" affectant tout le monde occidental. En ce sens, la "crise de genre" est comprise comme un processus où les hommes comme les femmes luttent pour redéfinir la signification de la masculinité et de la féminité dans un contexte de profonds bouleversements de la situation sociale, économique et culturelle.

### **Genre et développement**

Si les masculinités et les féminités sont construites par la société, elles peuvent tout autant être dé- et reconstruites de manière à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes : tel est l'argument fréquemment utilisé (Myrntinen 2003:44 ; Law 1997:27-28 ; Law 2010:1 ; van de Sand 2010:40 ; Theidon 2009:30-33 dans Hollander 2011:31). Ceci est, évidemment, un point pertinent pour le champ du développement, un champ où le changement de comportement et d'institutions est souvent fixé comme objectif explicite (ou implicite). De même, les concepts comme "égalité de genre" et/ou "justice de genre" impliquent clairement une composante normative, ce qui peut faire l'objet de résistances de la part de certaines personnes se basant sur

des arguments culturels relativistes. Une recherche menée par le Réseau mondial des femmes pour les droits génésiques (WGNRR) a montré que le problème de la masculinité est considéré comme étant très délicat (WGNRR 2010a). En conséquence, s'il veut être efficace, tout projet prenant en compte les identités de genre doit tenir compte des différences culturelles et intégrer une analyse de genre de manière plus large. Le chapitre suivant, consacré à une étude de cas au Congo oriental, s'attache à analyser en quoi les idéologies sexospécifiques, dans leur histoire et leur évolution, mais aussi les constructions de la masculinité et de la féminité sont étroitement liées aux politiques et aux objectifs de développement et de la sécurité.

### 3.1.2 Masculinités: le cas du Congo oriental

Dans les milieux académiques, très souvent la dynamique des relations de genre et les constructions de la masculinité et de la féminité au Congo oriental sont analysés dans le cadre du contexte de conflit et des violences en cours et/ou de la violence sexuelle et sexiste prévalente (Mechanic 2006, Dolan 2010, Baaz & Stern 2008, Smits & Cruz 2011). Toutefois, dans le domaine des politiques et des programmes, le discours tentant d'apporter une explication au conflit et à la violence sexuelle est incomplet. Comme l'expliquent Cruz & Smits (2011: 2), ou encore Smits & Cruz (2011: 2-3):

“Les institutions donatrices tout comme les Congolais ont clairement associés la notion de violence sexuelle avec le contexte de guerre apportée par des forces armées (étrangères) en RDC. De fait, la poursuite de la violence sexuelle est considérée comme un indicateur que la guerre n'est pas encore terminée. Dans cette perspective, la violence sexuelle n'est considérée que comme une 'stratégie pour miner les efforts entrepris pour parvenir et maintenir la stabilité dans des zones affectées par les conflits mais aspirant à la paix'.

Sans ignorer le fait que la violence contre les civils, souvent à caractère sexuel, s'est intensifiée au cours des différentes guerres qui ont déchiré le Congo et sans nier le fait que des viols continuent à être commis à grande échelle par des forces armées en uniforme, il est néanmoins indéniable que l'explication communément avancée pour cette forme de violence sexuelle n'est pas suffisante.”

Dans son rapport, réalisé dans le cadre du groupe de travail WGC, Hollander (2011) analyse que la réduction significative des inégalités entre hommes et femmes n'est pas exclusivement le fait du conflit armé des dernières années. Selon Hollander, des changements et des évolutions dans les relations hommes femmes se produisent en permanence, mais le colonialisme et l'influence de l'Eglise catholique ont joué un rôle majeur dans le façonnement des relations de genre en RDC, notamment à travers la régulation de l'institution du mariage. Outre le colonialisme, un des facteurs majeurs ayant eu un impact sur les relations entre les hommes et les femmes en RDC a été la guerre Maï-Maï menée par Pierre Mulele (1964) après l'indépendance, qui a eu un impact particulièrement important sur l'Est du Congo. Le conflit et

ses conséquences ont entraîné une période d'appauvrissement qui a privé de subsistance économique les jeunes hommes, les empêchant par la même de fournir les dots traditionnelles requises pour un mariage honorable. Cette impossibilité a forcé le changement de l'institution du mariage. Pendant le régime de Mobutu, tant la misère économique que les politiques gouvernementales en faveur de l'égalité des genres ont eu une influence sur les relations homme femme dans le pays. De manière intéressante, Hollander note que, tandis que les changements dans la réalité des relations de genre étaient assez radicales, les changements dans les normes sexospécifiques et les rôles traditionnellement assignés aux genres n'ont pas changé au même rythme. Les hommes ont continué à être considérés comme les fournisseurs des moyens de subsistance et les protecteurs de la famille et de la communauté. En conséquence, les périodes de conflits violents des années 1990-2000 n'ont pas été les seules causes des changements dans le partage des pouvoirs entre hommes et femmes mais n'ont en fait qu'exacerbé des processus déjà en cours depuis un certain temps (Hollander 2011, Mechanic 2006). Étant donné que les hommes courraient un grave risque de se faire tuer s'ils s'aventuraient en dehors de leur maison, surtout lors de périodes de tensions armées, ce sont les femmes qui ont repris la responsabilité de fournir la subsistance de la famille.

Les enquêtes sur le terrain de Hollander ont démontré que, pour de nombreux hommes au Congo oriental, ce déplacement des responsabilités vers les femmes au sein de la famille a provoqué un sentiment de perte de pouvoir et de dichotomie entre les attentes traditionnelles vis-à-vis d'un homme et la réalité de leur vie de tous les jours, conséquence directe, mais pas uniquement, des conflits armés des années 1990 et 2000. Cette "crise des masculinités" doit toutefois également être associée à des changements plus généraux dans la société congolaise, comme par exemple les transformations de l'institution du mariage et des institutions familiales. Ces changements ont eu des conséquences sur l'identité de genre tant des hommes que des femmes. On peut affirmer que les discours culturels sur les responsabilités et la fourniture de subsistance traditionnellement associés avec les (jeunes) hommes ont une dimension historique dans la société congolaise. Ces discours d'ordre culturel ont pour but d'établir un idéal masculin et un comportement masculin valorisé, des idéaux qui - on l'a vu - étaient de plus en plus difficiles à suivre pour les hommes du Congo oriental. Confrontés à ces objectifs inatteignables, les hommes ont réagi avec un sentiment de frustration et ressentiment. Néanmoins, de nombreux hommes se sont adaptés à ces nouvelles réalités et ont adopté des rôles sexospécifiques en conformité avec leur nouveau rôle, statut et position sociale, comme le démontre l'étude réalisée par Hollander au Sud Kivu (Hollander 2011).

### **Pratiques du développement en RDC**

Les changements affectant la manière de comprendre les relations entre les genres comme les conceptions du pouvoir ont influencé la pratique du développement et l'efficacité des projets de développement. Comme Hollander le note, suite à la guerre, la RDC a été littéralement envahie par une multitude d'agences de l'ONU et d'ONG internationales, nationales et locales ainsi que



d'organisations qui militent pour les droits humains. De nombreuses agences de l'ONU, des ONG internationales, nationales et locales ont mis en avant la question de la violence à l'égard des femmes en RDC. Cette priorité accordée à la violence sexuelle à l'égard des femmes a eu des conséquences, comme l'expliquent Smits et Cruz (2011 :2-3):

"Les choix programmatiques peuvent négliger l'opportunité de répondre de manière positive à la fois aux besoins sociaux des hommes et des femmes. Or si les hommes peuvent être également victimes de violences sociales et si leurs fragilités sont liées à celles des femmes, la perspective dominante est la suivante : *“les femmes sont prioritaires dans nos programmes car elles sont les principales victimes des violences les frappant. Nous n'avons pas le temps de prendre en compte les hommes vulnérables”*. Or, si l'on accorde la priorité uniquement aux femmes, alors on doit se demander comment les choix de programme peuvent s'ouvrir pour répondre aux idéaux sociétaux de la masculinité dans le contexte de la violence dans la RDC ?”.

Mechanic (2004) démontre que la violence sexuelle et sexiste (SGBV) en RDC s'enracine dans des relations négatives entre les genres. Celles-ci ont été exacerbées par le conflit lui-même. Méchanic soutient que ceci se vérifie au niveau de la langue commune comme des croyances culturelles. C'est un fait communément admis que les femmes sont passives et que la polygamie n'est permise qu'aux hommes. Très souvent les programmes accordent la priorité à la protection des femmes ou à la poursuite judiciaire des actes de violence commises contre elles. Smits et Cruz expliquent comment les efforts de la communauté internationale visant à combattre le phénomène du viol dans la République démocratique du Congo ne prennent pas en compte la manière dont la masculinité et la féminité s'articulent par rapport à la violence sexuelle dans des situations de post-conflit armé (Smits et Cruz 2011 : 1). Les analyses portant sur les programmes internationalement financés montrent comment la violence sexuelle se trouve sans cesse juxtaposée à la capacité limitée de l'Etat à s'arroger le monopole de la violence, à effectuer des réformes visant à renforcer les secteurs de sécurité et à faire appliquer les lois réprimant tant la violence sexuelle que les inégalités entre les genres (Smits et Cruz 2011 :1). Pour cela Smits et Cruz rappellent que:

- Le récit des violences sexuelles ne tient pas compte des normes locales relatives au viol;
- Les stratégies exacerbent la compétition entre hommes et femmes en négligeant les possibilités de modifier les normes de genre qui posent problème et améliorer les relations mutuelles;
- L'évaluation de la réussite des programmes ne se fait souvent qu'en termes de résultats quantitatifs sans tenir compte de la nécessité d'agir sur les changements qualitatifs.

Etant donné que, depuis la guerre, l'accent a été mis trop fortement sur la violence sexuelle, les programmes mis en œuvre négligent la possibilité de répondre positivement tant aux besoins

sociétaux des hommes que des femmes (Smits et Cruz 2011 : 3). Pour commencer, ces programmes accordent la priorité aux initiatives visant la sécurité physique, psychosociale et économique des femmes (Smits et Cruz 2011 :2). Deuxièmement, les stratégies incluent des efforts pour lutter contre l'impunité dont bénéficient ceux qui commettent des violations en matières de sécurité et de justice (Smits et Cruz 2011 :2). Les acteurs Congolais comme les acteurs internationaux tendent à ne voir la notion de genre que dans sa relation de à la violence sexuelle et à ne la placer que dans une perspective de subordination des femmes aux hommes (Smits et Cruz 2011 :3). Dans les stratégies mises en œuvre pour combattre la violence sexuelle, on retrouve souvent une dichotomie entre femmes/victimes et hommes/agresseurs (Smits et Cruz 2011:3). Ces programmes ne semblent pas pouvoir prendre en compte les idéaux de masculinité et de féminité en relation à la sexualité masculine. Les hommes ainsi que les garçons sont également victimes de violences sexuelles mais de manières différentes. Il peut s'agir de personnes ayant été forcées à commettre des violences contre des membres de leur famille ou de leurs voisins, ou bien qui ont été contraintes à assister au viol de leur femme ou de leurs enfants. Hollander, sur la base de ses enquêtes de terrain, conclut que ces évènements ont engendré un sentiment de frustration parmi certains hommes, et que ces derniers ont l'impression que l'on insiste beaucoup trop sur les droits humains des enfants et des femmes, tout en négligeant les leurs. "Certains hommes interviewés ont lié la question des droits humains à des situations comme des arrestations et des emprisonnements 'injustifiés', des situations qui sont des choses qui n'arrivent qu'aux hommes... L'idée que des hommes puissent être emprisonnés alors qu'ils sont innocents, sur la base de fausses accusations de viol est l'une des raisons majeures pour laquelle les hommes rejettent ou se méfient du concept de droits humains. » (Hollander 2011: 94). Les situations dans lesquelles les accusations de viol sont utilisées pour punir ou se venger d'une personne, pour se débarrasser de quelqu'un, pour bénéficier d'avantages financiers ou pour toute autre raison, sont décrites comme autant "d'instrumentations du viol" par les hommes interrogés. (Hollander 2011). Hollander affirme que l'instrumentalisation de la violence sexuelle est un aspect majeur de la conception du viol qu'affichent un grand nombre des hommes qu'il a interrogés. La question n'est pas de savoir si le viol est actuellement instrumentalisé sur une grande échelle ou s'il ne s'agirait que de quelques cas particuliers. Le fait que cette réalité soit largement mentionnée pour justifier la résistance aux changements dans la dynamique des genres constitue un fait qui ne peut être ignoré. Ceci étant dit, il n'en demeure pas moins que le fossé sexospécifique entre femmes et hommes est encore profond. La réalité est constituée par des tendances, des dynamiques divergentes, ambiguës, et parfois antagonistes. Il est donc difficile de formuler une politique claire. Cependant, il serait sage de répondre aux sentiments de désarroi qu'éprouvent les hommes et de réfléchir à la manière dont on pourrait définir des masculinités alternatives, plus adaptées aux évolutions des normes sociétales et tenant compte des réalités que les hommes doivent affronter (Smits & Cruz 2011).

### 3.2 Droits à la santé sexuelle et génésique (SRHR)

L'un des objectifs du groupe de travail était de mesurer les effets des violences sexuelles, les dynamiques sexuelles (changeantes) et la fragilité des États en matière de santé et de droits à la santé sexuelle et génésique (SRHR) des femmes et des filles dans les États fragiles. Il ne s'agit pas de nier ou de diminuer l'importance des violences sexuelles dont sont victimes les hommes et les garçons dans de telles situations et qu'il est également nécessaire de combattre. Les femmes et les filles, cependant, sont encore plus vulnérables face à la violence et aux injustices dans les situations de conflit et de post-conflit, caractéristiques des États fragiles. Notre étude met l'accent sur les femmes et les filles, non seulement en raison de leurs caractéristiques biologiques, mais aussi parce que les femmes sont souvent la cible de violences sexuelles, étant donné qu'elles sont le "symbole" de leur nation ou de leur communauté. En les violant, ce n'est pas uniquement l'individu que l'on atteint, mais la communauté dans son ensemble. De plus, les questions impliquant des cas de violences sexuelles sont étroitement liés à la sexualité et à l'expression sexuelle, ainsi qu'aux normes qui les régissent (WGNRR : 2010a). Si les analyses au niveau mondial et national montrent qu'il est possible de parvenir à un discours solidaire en faveur des besoins des femmes et des filles en matière de droits à la santé sexuelle et génésique, plus particulièrement au sein des États fragiles, il est important de se pencher sur la manière dont ces politiques et ces programmes sont mis en œuvre au niveau local, étant donné que le fossé entre le discours et la pratique reste souvent très profond. Les droits à la santé sexuelle et génésique sont définis comme :

- Prenant en compte les droits humains interdépendants de base, qui permettent aux femmes d'avoir une vie sexuelle sûre, responsable et épanouissante ;
- La possibilité de disposer de l'autodétermination nécessaire pour décider librement si, quand et à quelle fréquence elles souhaitent avoir des enfants, libre de toute coercition, discrimination ou violence ;
- La conviction que les droits reproductifs font partie des droits humains, y compris le droit de pouvoir bénéficier d'un accès sécurisé et légal à l'avortement.

Même si certains États ont signé des conventions internationales affirmant les droits à la santé sexuelle et génésique, ils ont souvent échoué à faire appliquer les lois établies au niveau national, ont toléré que l'on refuse tout simplement aux organisations de la société civile un accès aux avantages liés à ces réformes légales et/ou ne sont pas parvenus à mettre au point des mesures reflétant les affirmations nationales des conventions internationales.

Parmi les autres lacunes, on citera également:

- Une absence de politiques ou de programmes en faveur de la santé sexuelle et génésique au niveau national ;
- Un accent placé sur le contrôle de la population, le planning familial et/ou des mesures concernant le VIH/SIDA mais une résistance aux mesures prenant en compte le genre dans ces politiques et ces programmes ;

- Une faible reconnaissance et/ou compréhension par le niveau local, du langage programmatique employé dans les politiques dédiées aux droits à la santé sexuelle et génésique au niveau national et international.

Si les divergences entre les politiques et les programmes en faveur de la santé sexuelle et génésique au sein des États fragiles sont des découvertes importantes, étant donné qu'elles fournissent un espace pour la discussion concernant les nouvelles orientations à donner au mouvement ainsi que les conditions nécessaires à une réforme, elles en révèlent aussi souvent les obstacles. Le WGNRR (2010a) a identifié un ensemble d'indicateurs pour mesurer les "obstacles" aux droits à la santé sexuelle et génésique.

- Insécurité corporelle
- Manque de sensibilité culturelle et professionnelle
- Masculinité dominante,
- Concurrence pour l'accès aux ressources
- Croyances culturelles
- Illettrisme et maîtrise de la langue dominante
- Négligence et/ou violence perpétrée par l'État
- Incapacité à faire appliquer les lois pénales,
- Faible capacité d'organisation.

Même si certains des obstacles identifiés sont liés à des déficits économiques et politiques, il est intéressant de noter que les questions culturelles sont souvent mentionnées par les organisations actives dans le domaine comme étant les plus problématiques. Le rapport du WGNRR (2010a) fait également mention de la "masculinité dominante" comme étant un défi clé pour la promotion des droits à la santé sexuelle et génésique.

### **3.2.2. Droits à la santé sexuelle et génésique: Le cas du Congo oriental**

Les droits à la santé sexuelle et génésique sont l'une des préoccupations, parmi de nombreuses autres, des organismes donateurs et des organisations internationales dans l'est du Congo (WGNRR : 2010b). Leurs objectifs, cependant, se limitent le plus souvent à la lutte contre les violences sexuelles. Cela a eu deux conséquences : les violences sexuelles sont considérées comme un problème de santé, ceci ayant pour conséquence que les donateurs internationaux ne comprennent pas les relations entre les genres qui sous-tendent ce problème (comme expliqué au paragraphe ci-dessus), et deuxièmement, dans les politiques et programmes des donateurs, l'accent est avant tout mis sur les violences sexuelles, ce qui a détourné l'attention des droits à la santé sexuelle et génésique et a, globalement, fait diminuer leur importance.

Ainsi, les membres du WGNRR (les ONG<sup>3</sup> locales) qui travaillent dans le domaine des droits à

---

<sup>3</sup> Les ONG locales ayant participé sont : SOS Femmes et Enfants en Catastrophe (SOS FEC)/Uvira,

la santé sexuelle et génésique (SRHR) dans la province du Sud-Kivu en RDC, ont décidé de concentrer leurs recherches sur les hémorragies post-partum<sup>4</sup> (HPP), celles-ci étant le problème vital le plus urgent en matière de santé reproductive pour les femmes congolaises au Sud-Kivu. Cette mesure a obtenu le soutien de la "Coordination du Programme national de santé de la reproduction" (PNSR)<sup>5</sup>, qui signale que les HPP sont la cause de 47 % des décès maternels en RDC, soit 1 100 femmes pour 100 000 naissances vivantes. Pour atteindre l'objectif du millénaire n°5 (MDG5) –réduction de 75 % du taux de mortalité maternelle d'ici à 2025– le gouvernement national congolais a développé une politique nationale de santé de la reproduction. Son objectif est de faire passer le taux actuel qui vise à faire diminuer le nombre actuel de 1 100 décès en couches pour 100 000 naissances à seulement 322 décès en 2015. La principale raison de ce taux élevé de mortalité réside dans le fait que les femmes en RDC ont un accès limité aux soins obstétricaux d'urgence, ne disposent que d'une offre incomplète de soins et que le personnel médical ou obstétrique est souvent insuffisamment compétent.

L'avenir dira si ces cibles ambitieuses sont réalistes ou non, au vu des capacités limitées, des ressources réduites et de la faible qualité des services proposés par le secteur de la santé au Congo. L'étude HerWAI a révélé plusieurs problèmes actuels au niveau de la mise en œuvre, notamment la dépendance vis-à-vis des financements étrangers, le manque de fiabilité et de surveillance/suivi des programmes, le manque de ressources financières et humaines, le manque d'équipement, l'absence ou l'approvisionnement irrégulier en stocks et en médicaments. La corruption et les abus des finances et des ressources ont également été cités parmi les problèmes (WGNRR 2010b).

L'une des autres critiques de la démarche actuelle, c'est qu'elle ne prend pas en compte de manière adéquate les besoins des femmes dans les classes économiques les plus faibles, ni les besoins de celles qui vivent dans des zones rurales isolées. Les soins de santé ne sont pas adéquats, quand ils ne sont pas carrément absents dans les zones rurales. Lorsqu'ils sont disponibles dans les zones urbaines, le coût des soins de santé de la reproduction est généralement élevé, ce qui le rend inaccessible aux populations rurales pauvres. De plus, étant donné que le service est de faible qualité ou inexistant, beaucoup de femmes se tournent vers

---

Uvira Relief Team (URT)/Uvira, Action pour le Développement des Communautés Paysannes (ADECOP)/Uvira, Disabled Relief Association (DRA)/Uvira, Regard Rural Sans Frontières (RRSF)/Bukavu, Association de Nations Unies (ANU)/Bukavu, Groupe d'Appui aux Initiatives Feminine d'Auto-promotion (GRAIFA)/Bukavu, OCF/Bukavu, Hope and Dignity (H.D) / Bukavu, ADF/CRONGs – Bukavu, UEFA/Bukavu, & Action pour les Droits des Enfants et de la Femme (ADEFE)/Uvira.

<sup>4</sup> Les saignements après la naissance (hémorragie postpartum) sont une cause importante de mortalité maternelle, responsables de près d'un quart de tous les décès en couches dans le monde. Les causes les plus communes sont le fait que l'utérus ne parvient pas à se contracter correctement après l'accouchement, ce qui peut provoquer des HPP atoniques, ou encore des déchirures du tractus génital, provoquant des HPP traumatiques ainsi que des saignements dus à la rétention du tissu placentaire. Les HPP atoniques sont les plus fréquentes, et représentent la première cause de décès maternel.

Source:

[http://www.who.int/making\\_pregnancy\\_safer/publications/WHORecommendationsforPPHaemorrhage.pdf](http://www.who.int/making_pregnancy_safer/publications/WHORecommendationsforPPHaemorrhage.pdf)

<sup>5</sup>Coordination du Programme national de santé de la reproduction (PNSR) : Le taux de mortalité maternelle à 50% , Décembre 2010 , dans:

[//www.souslemanguier.com/nouvelles/news.asp?id=11&pays=148&idnews=2924](http://www.souslemanguier.com/nouvelles/news.asp?id=11&pays=148&idnews=2924)

des sages-femmes traditionnelles (TBA) qui n'ont souvent pas été formées à l'hygiène obstétrique ou aux soins spécialisés, ce qui peut contribuer à un taux élevé de décès maternels. Ainsi s'établit un cercle vicieux. Cependant, comme le souligne le rapport du WGNRR, les femmes préfèrent faire appel à ces sages femmes traditionnelles en raison de contraintes logistiques ou financières, mais également en raison de normes sociales, culturelles et religieuses. Il y a beaucoup de facteurs sociaux, culturels et religieux qui freinent l'accès ou empêchent les femmes de faire appel aux services de santé, ceux-ci étant souvent rares et inadéquats même quand ils sont disponibles. Elles se tournent alors vers les guérisseurs traditionnels. Pour qu'un programme quel qu'il soit ait un véritable impact, il faudrait donc tenir compte de ces notions culturelles de base et non pas se contenter de simplement chercher à améliorer les services en tant que tels. Une démarche possible serait de travailler avec les chefs des communautés locales, voire même d'essayer de coopérer avec les guérisseurs locaux.

### 3.3 Le leadership féminin

Le concept de *leadership féminin* - la capacité des femmes à assumer des rôles dirigeants - est un outil majeur, bien que relativement nouveau dans les stratégies visant à parvenir à établir une justice de genre, parallèlement aux politiques promouvant l'égalité entre hommes et femmes. Dans les milieux du développement, ce concept fait actuellement l'objet d'un débat animé (van Diepen 2009). Malgré le large intérêt suscité par les questions de leadership et le nombre croissant de publications sur ce sujet, il n'y a, à ce jour pas de définition généralement acceptée de ce que l'on entend par leadership, pas plus qu'il n'existe un consensus sur la façon de faire émerger des dirigeants compétents et adéquats. En outre, le concept de leadership féminin tel qu'il est utilisé dans la pratique et dans les politiques de développement est souvent détaché de toute analyse plus approfondie sur les questions de genre en général. C'est sur ce point précis que le groupe de travail WGC veut apporter sa contribution.

#### Pouvoir et leadership

Le concept de leadership est étroitement lié au concept de pouvoir. Il existe trois modèles alternatifs pour comprendre et conceptualiser le pouvoir, des modèles qui sont à l'opposé du concept de "pouvoir sur quelqu'un ou quelque chose", un modèle à somme nulle dans lequel quand une des parties concernées gagne en pouvoir, c'est toujours au détriment d'une autre partie (van Diepen 2009). Le premier modèle alternatif du "pouvoir de faire quelque chose" fait référence à un pouvoir générateur et productif qui crée de nouvelles possibilités et champs d'actions dans lesquels il n'y a pas de rapports de domination. Il s'agit de la capacité à prendre des décisions et la possibilité de résoudre des problèmes. Le second modèle du "pouvoir avec" relève du fait de trouver des points communs et de construire une force collective, en particulier en tant que groupe, pour lequel la notion collective dépasse la simple juxtaposition

des attentes individuelles. Ce pouvoir implique la participation de personnes ayant un but commun ou une compréhension commune, afin d'atteindre des objectifs collectifs. Le modèle du "pouvoir avec" est parfois décrit comme une passerelle entre le "pouvoir sur quelqu'un ou quelque chose" et le "pouvoir venant de l'intérieur". Le troisième modèle, le "pouvoir venant de l'intérieur", est basé sur l'idée que le pouvoir se fonde sur l'estime et l'acceptation de soi afin de parvenir à l'émancipation ou l'autonomisation (NdT: désigné en anglais par le terme de "empowerment", qui signifie, littéralement, "se donner le pouvoir de"), et que le pouvoir réside en chacun de nous (van Diepen 2009). En lien avec ces différentes formes de pouvoir, une différence peut être faite entre le leadership formel et de position d'une part et le leadership non formel, indépendant de la position, d'autre part. Le leadership féminin, comme tous les leadership, peut s'exprimer dans une très large gamme d'étapes et de domaines, depuis des situations de leadership formel au sein d'un gouvernement ou d'un parlement national jusqu'à des situations de leadership non formel dans l'unité familiale, ou même au niveau individuel dans le fait d'être en mesure de prendre vos propres décisions.

Très souvent la participation et le leadership féminins sont mesurés au nombre de femmes qui participent à des ateliers, des rencontres, etc. Etablir un quota de femmes leaders est compréhensible dans une perspective de développement organisationnel<sup>6</sup> et est également un indicateur clair et qui peut être facilement suivi ; cependant, il ne dit rien sur la qualité du leadership féminin. La 'qualité' du leadership est définie par Oxfam Novib comme étant "à la fois les capacités et l'excellence des leaders eux-mêmes, la façon dont ils influencent les autres ou établissent des rapports avec les autres, de même qu'en lien avec les résultats, parmi lesquels l'obligation que leur leadership mène à un 'leadership participatif'" (van Diepen 2009). Le "bon leadership", pour reprendre l'appellation d'Oxfam, intègre les capacités de communiquer, écouter, construire un consensus, et de travailler en partenariat avec des alliés pour développer une vision collective et mettre en œuvre un plan d'action. Le leadership transformatif a été défini par Oxfam Novib comme étant : "une approche transformative du leadership féminin qui est fondée sur les valeurs de diversité en termes d'âge, de genre, de classe, d'appartenance ethnique, de sexualité, de religion et de capacité, sur les valeurs de modestie et d'humilité, sur la démocratie et la participation, sur la transparence et le fait de rendre des comptes. Une approche transformative reconnaît les connections entre l'individualité et la collectivité. Elle reconnaît toutes les contributions, quand bien même elles semblent petites, en tant qu'étapes vers un processus transformatif et reconnaît la nécessité pour les femmes d'établir leurs propres programmes dans tous les processus décisionnels" (Oxfam Novib 2010).

---

<sup>6</sup> 30-35% est considéré comme étant la masse critique de représentation d'une 'minorité' à partir de laquelle des changements sont possibles, au-delà de la représentation numérique ; L'indicateur des 30% vient de la recherche et du champ du développement organisationnel. Il faut atteindre une masse critique de 30% si on veut parvenir à un changement culturel (au niveau organisationnel).

### Relecture critique ?

Il est essentiel de réaliser que les femmes ne sont pas automatiquement sensibilisées aux questions de genre et que le fait de disposer d'un leadership féminin ne garantit pas en soi que les questions de genre seront nécessaires abordées, étant donné que souvent les femmes et les hommes adhèrent à la même idéologie sociétale (inégalitaire) en matière de genre. De plus, il est important de noter que la dimension de transformation du leadership qu'Oxfam Novib prévoit, contient un élément normatif. La dimension de transformation inhérente du leadership féminin pourrait aussi être questionnée. Pourtant, on pourrait affirmer que toute forme de leadership féminin, même non transformative, devrait être soutenue, pour le simple fait que les femmes doivent avoir le droit de devenir des leaders (Van Diepen 2009). Un argument récurrent est que l'inclusion des femmes (ou des ONG de femmes) est essentielle dans les négociations de paix et que la reconstruction post-conflit est souvent considérée comme une opportunité pour les femmes. Il est admis que les situations post-conflit offrent des opportunités extraordinaires pour fixer de nouvelles normes, concevoir de nouvelles règles, faire émerger de nouveaux leaders et construire de nouvelles institutions. Dans de telles circonstances il est important que les droits des femmes soient reconnus et que les besoins et les demandes des femmes soient intégrés et soutenus (Greenberg & Zuckerman 2009). Dans les Etats fragiles, de nombreuses institutions étatiques se sont souvent effondrées, ouvrant la voie à d'importants changements dans les relations de pouvoir au sein de l'Etat. Ces moments d'effondrement institutionnel, de changement et d'instabilité peuvent ouvrir des possibilités pour des transformations des relations de genre au niveau local. Dans les périodes de conflit, les relations traditionnelles entre les genres sont souvent mises à l'épreuve, car les femmes peuvent alors prendre pied dans des domaines qui étaient auparavant essentiellement l'apanage des hommes. Cependant, très souvent, dans la phase post-conflit, ces changements sont ensuite renversés; et souvent il apparaît que les femmes ne sont pas intégrées dans les processus de paix, les tentatives d'établir de nouvelles normes ne sont pas suivies d'effet et que les relations de genre ne sont, au final, pas transformées. Il est important de se poser la question de savoir pourquoi ces opportunités sont manquées, voire s'il s'agissait vraiment d'opportunités à ce moment là. En conséquence, même si les relations de genre sont transformées, cela n'aboutit pas toujours à obtenir plus d'égalité de droits entre les hommes et les femmes. Comme le dit Smits, il ne semble pas qu'il y ait une corrélation directe entre le changement des rôles de genre et la transformation des normes de genre (Smits 2010). Il était donc important de consacrer plus de recherches (action) aux conditions qui permettent l'émergence d'un leadership féminin. C'est la raison pour laquelle Oxfam Novib a mené une étude sur le leadership féminin au Nord Kivu, en collaboration avec l'Institut Pole.

#### 3.3.2. Leadership féminin: le cas du Congo oriental

La participation politique fait l'objet d'une attention toute particulière au Congo oriental, notamment au Sud-Kivu, où des organisations féminines de la société civile (CSO) et



leurs leaders assument un rôle particulièrement actif dans la politique. Cependant, tant la population que les organisations sont parfois déçues par les performances des femmes en politique. Pour reprendre une formule employée: "On pensait qu'en remplaçant les hommes par des femmes, le système changerait, mais il n'en a pas été ainsi" (de Zwaan 2009: 52).

La question qui se pose ici ne se réduit pas aux chiffres, mais elle concerne – ce qui est encore plus important – la façon dont la politique fonctionne et l'ancrage profond du modèle de gouvernement néo patrimonial et du patriarcat dans la structure politique ainsi que dans la société dans son ensemble. Par ailleurs, comme il a été expliqué au paragraphe précédent, le leadership implique bien plus qu'une participation politique formelle. Il y a une nette rupture entre le leadership dans des rôles informels (à la maison, dans la communauté) et dans des rôles formels (politiques) (Oxfam Novib 2010). Les recherches menées par le Pole Institute se sont concentrées sur le leadership économique (informel) et sur le leadership au niveau local, plutôt que de ne prendre en compte que le leadership politique formel. Les organisations locales voulaient mieux comprendre les obstacles auxquels sont confrontées les femmes lorsqu'elles passent du leadership informel au leadership formel. L'une des hypothèses à vérifier était que les attentes sociales liées à l'identité masculine - les choses que l'on attend d'un homme - limitent le développement d'un leadership féminin. Un autre point à aborder est que les ONG internationales ont tendance, en République démocratique du Congo, à surévaluer la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes et de la violence à caractère sexiste, ne parvenant pas à ouvrir une perspective plus large sur les rapports entre genres dans cette société secouée par les conflits. Ils passent alors à côté des possibilités qu'offre un développement du leadership féminin au Congo.

Il est tout aussi difficile d'évaluer le potentiel du leadership pour des femmes susceptibles d'assumer des rôles économiques importants autant que pour des femmes gérant leur foyer. Toutefois, dans chacun des cas, elles ont accès à des ressources plus importantes et, dans une certaine mesure, sont plus enclines à prendre des décisions. Dans les conclusions des recherches, l'on constate qu'il est difficile de distinguer entre les potentiels et les opportunités de leadership. Il y a une multitude de causes (patriarcat, conflit, notions culturelles, etc.) s'opposant au développement de rôles de leadership chez les femmes, aussi bien au niveau informel que formel. Les chercheurs identifient différents facteurs déterminant pour que les femmes développent ou non des capacités de leadership (Pole Institute, 2011). En tout premier lieu, les divisions hiérarchiques entre femmes déterminent dans une large mesure les opportunités qui s'offrent aux femmes. A l'intérieur des familles, les femmes se trouvent sous l'autorité de leurs beaux-parents et leur développement économique est lié à leur position dans le foyer. Le statut social des femmes est également étroitement lié à leur rôle sexospécifique, qui est un rôle de subordination et de dépendance et est valorisé par leur habileté à séduire les hommes, à entretenir un mari et un foyer et bien sûr à procréer et élever les enfants. En conséquence, les femmes se considèrent entre elles comme rivales, chaque autre femme représentant un risque potentiel d'être abandonnée par son mari pour une autre femme. En

RDC, la séparation ou l'abandon par son mari a de graves conséquences sociales et économiques, qui viennent s'ajouter au choc émotionnel. Par conséquent, la solidarité entre les femmes, souvent réputée être une condition pour organiser et soutenir une participation économique et politique, ne peut pas être considérée comme allant de soi. Comme il a été dit plus haut, les femmes ne s'identifient pas nécessairement aux femmes politiques qui sont supposées les représenter et ne votent pas nécessairement pour elles.

Les recherches concluent également que les programmes de développement se concentrant sur les femmes sont nombreux au Congo oriental, mais que le problème réside en partie dans le fait que les hommes ne sont souvent pas impliqués dans ces projets, alors que beaucoup d'hommes sont affectés par ce changement de rôles entre les genres. Il en résulte que les changements intervenant dans les rôles sexospécifiques en faveur des femmes peuvent poser des problèmes encore plus graves pour les relations entre hommes et femmes. Dans leur rapport d'étude des politiques, Smits et Cruz (2011) reconnaissent également l'importance d'attribuer des pouvoirs simultanément aux femmes et aux hommes et de permettre aux hommes d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de cette perte d'une partie de leurs pouvoirs, comme déjà souligné au paragraphe 3.1.2. (Smits & Cruz 2011: 5). Une possibilité est de collaborer avec les hommes et de se concentrer sur une coopération positive entre femmes et hommes. Smits et Cruz donnent un exemple de leadership féminin local au Nord-Kivu, où l'on demande symboliquement aux hommes de donner leur autorisation pour que les femmes puissent participer aux structures de pouvoir et qu'ils apportent leur appui dans le cadre d'un projet de micro-credit (Smits & Cruz 2011: 6). Les hommes qui approuvent ou ne sont pas opposés à une reconsidération de la répartition des rôles entre hommes et femmes pourraient par ailleurs jouer le rôle d'ambassadeurs afin de convaincre d'autres hommes. Dans cette optique, le fait d'intégrer dans les programmes de leadership féminin des initiatives tenant compte du sentiment de perte de pouvoirs chez les hommes et analysant de manière plus large les rôles traditionnels des genres, pourrait également contribuer à combattre la violence sexuelle.

## Chapitre 4: Préoccupations et perspectives d'avenir

Comme nous l'avons annoncé en introduction, il convient de poursuivre la recherche afin de mieux saisir les moyens d'œuvrer en faveur de l'égalité de genre dans le cadre d'institutions étatiques fragiles. Pour ce faire, au lieu de se référer implicitement à un modèle de fonctionnement étatique de type occidental, il convient de prendre en compte ce que l'on appelle parfois les "systèmes politiques hybrides" ou "structures étatiques médiatisées", dans lesquels interviennent des acteurs non étatiques. On parvient ainsi à formuler des politiques innovantes, en adoptant un point de vue moins défaitiste face à des Etats en apparence affaiblis ou fragiles. Néanmoins, dès lors que l'on s'appuie sur les structures d'autorité traditionnelles locales, ce sont les normes et pratiques traditionnelles, culturelles et religieuses lourdement patriarcales qui risquent de faire obstacle à la mise en place d'un environnement favorable à l'égalité de genre, à l'autonomisation des femmes et aux droits des femmes. C'est pourquoi il convient de bien cerner les limites qu'imposent aux hommes et aux femmes les normes dominantes en matière de genre et de masculinité, ainsi que les stratégies et les formes de leadership féminin à adopter afin de promouvoir les droits des femmes dans le cadre de structures hybrides de pouvoir politique.

D'un point de vue stratégique, la prise en compte de la dimension culturelle et de la dimension sexospécifique, ainsi que du rôle que jouent les acteurs non étatiques et les structures sociales traditionnelles, va être un facteur déterminant de l'efficacité des initiatives de développement. C'est tout particulièrement vrai dans le cadre de structures étatiques fragiles, comme c'est le cas au Congo oriental où dominent des systèmes politiques hybrides et où les normes culturelles traditionnelles ont un impact significatif. D'un point de vue plus concret, pour l'élaboration des programmes, le groupe de travail WGC a choisi de faire porter ses travaux sur les thématiques liées à la masculinité, au leadership des femmes, et au droits des femmes en matière de santé sexuelle et génésique, sur un terrain géographiquement limité à l'Est de la RDC. Ces trois aspects se sont avérés intimement liés entre eux, et ce à divers titres. Ainsi, nous nous sommes rendus compte que si l'on surinvestissait la protection des femmes et la lutte contre les violences sexuelles et la violence sexiste (SGBV), on risquait de passer à côté de questions plus vastes qui touchent aux relations hommes femmes et au droit à la santé sexuelle et génésique (SRHR), et par là de sous-estimer le potentiel de transformation que porte en lui le leadership féminin au Congo. Autrement dit, il convient de trouver un juste équilibre entre la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et les questions plus vastes touchant à la question des droits à la santé sexuelle et génésique. Nous abordons ci-dessous les principaux problèmes et domaines préoccupants qui se dégagent des travaux du WGC au Congo oriental, afin de déterminer les futures stratégies à adopter.

### 4.1. Notions culturelles et patriarcat

Le point central qui se dégage de tous les travaux effectués par le groupe de travail WGC concerne la prise en compte de la dimension culturelle dans le cadre des initiatives de

développement. Si la recherche sur ces thèmes est loin d'être achevée, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que l'efficacité des initiatives de développement est directement liée à la prise en compte de la dimension culturelle du contexte concerné. Nous affirmons également que les acteurs internationaux doivent faire preuve de réalisme voire de modestie dans leurs ambitions face à des processus essentiellement locaux. C'est tout particulièrement vrai lorsqu'on a affaire à des structures étatiques fragiles comme c'est le cas au Congo oriental où prévalent des systèmes politiques hybrides. Comme l'a rappelé une militante congolaise des droits de l'homme : "Au Congo, ce sont la culture et les traditions qui font la loi, ce n'est pas Loi de l'état" (de Zwaan 2009:53). Ainsi, notamment dans les zones rurales, nombreux sont encore ceux et celles qui pensent que les femmes sont des acteurs de seconde catégorie dans la communauté (de Zwaan 2009:54). Cela s'inscrit sans doute dans ce que l'on a parfois appelé une logique d'autodévaluation, où les femmes elles-mêmes confortent les attitudes dépréciatives et les comportements négatifs à leur propre égard ainsi que vis-à-vis des femmes en général. Ainsi, c'est la "culture traditionnelle" qui, pour les femmes, fait obstacle à l'exercice de leurs droits. Pour la même raison, si les femmes ne votent pas pour des candidates femmes, c'est parce qu'elles estiment que ce n'est "pas bien" qu'une femme exerce des responsabilités politiques "au lieu de s'occuper de sa famille". Pour Kardam (2005) et Jütting et Morrison (2005), la source de la discrimination à l'encontre des femmes tient avant tout au système de coutumes patriarcales qui influence aussi bien les femmes que les hommes (Hollander 2009d:6). Pour Kardam (2005:2), l'inégalité de genre se reproduit au fil des générations parce qu'elle est ancrée dans les institutions, les normes et les valeurs sociales ainsi que dans les pratiques culturelles, traditionnelles et religieuses (Hollander 2009d:6). Ce qui veut dire que, lorsque des acteurs locaux ou extérieurs cherchent à agir sur le *statu quo* dans une situation où l'égalité de genre n'est pas assurée, ils auront le plus grand mal à intervenir à moins de coopérer avec les autorités coutumières et de s'assurer le soutien de celles-ci. Si les mesures mettent exclusivement l'accent sur une modification des rôles masculins et féminins sans traiter les idéologies du genre qui les sous-tendent, elles ne contribueront pas à installer de manière durable l'égalité de genre dans la société. Autrement dit, la lutte pour la protection des femmes et contre les violences sexuelles faites aux femmes doit s'inscrire dans une démarche plus vaste qui porte sur les rapports entre hommes et femmes, mais aussi sur les faiblesses du système judiciaire et sur le potentiel que recèle le leadership féminin au Congo oriental.

## 4.2 Etablir des passerelles entre institutions et réforme des organisations

Toutes les études réalisées par le groupe de travail WGC soulignent l'existence d'une multiplicité d'institutions qui ont une incidence sur l'égalité entre hommes et femmes, le droit des femmes à la santé sexuelle et génésique ainsi que le leadership des femmes. Nous avons évoqué précédemment les normes et conceptions culturellement déterminées, y compris les idéologies en matière de genre et le patriarcat. Mais il convient également de s'interroger sur la

manière dont celles-ci entrent en jeu au niveau des organisations. On s'accommode semble-t-il de structures gouvernementales dysfonctionnelles qui ne reçoivent le soutien international qu'au compte-goutte, alors même que par ailleurs des ONG ou des organisations de la société civile, au niveau local ou national, bénéficient d'un soutien international considérable. Il y a par ailleurs d'autres institutions capables de fonctionner de façon autonome, notamment l'Eglise catholique et ses émanations ainsi que les églises protestantes présentes dans la région, sans compter les autorités traditionnelles et les acteurs non étatiques "illégaux" qui exercent le pouvoir dans certaines régions. Les passerelles que l'on pourrait établir avec ces structures parallèles n'ont guère été étudiées. L'étude HerWAI fait apparaître des besoins manifestes en la matière : par exemple, dans la mesure où les services publics sont très insuffisants, on fait plus volontiers appel aux TBA (sages-femmes traditionnelles), mais par ailleurs aucun effort n'est entrepris pour améliorer les prestations du service public, pour établir des passerelles avec les TBA ou encore pour leur dispenser une formation sérieuse. Outre les liens et la coordination entre les diverses institutions, il faut un programme volontariste de développement des capacités. C'est tout particulièrement le cas lorsque les entités publiques sont en déshérence. Mais un tel chantier est immense, et en la matière il n'y a pas de solution miracle ou de "raccourci vers le progrès", pour reprendre l'expression de Hyden. Au mieux, on peut définir des coordinations et des pratiques mutuellement bénéfiques de réorientation vers d'autres services, après avoir dressé un bilan réaliste des besoins minimum pour parvenir à l'objectif visé. Cela permettrait d'éviter les doublons, les zones orphelines, les mesures pernicieuses ainsi que la concurrence stérile entre services.

Lorsque des acteurs locaux ou extérieurs cherchent à modifier le statu quo dans une situation où l'égalité de genre n'est pas assurée, il faut étudier les possibilités de coopération avec les acteurs non étatiques susmentionnés, y compris les autorités coutumières "patriarcales". Il convient également de poursuivre les études afin de déterminer quelles sont les stratégies et les formes de leadership féminin à adopter afin de promouvoir efficacement les droits des femmes dans des contextes politiques hybrides.

### **4.3 Hommes et masculinités**

Si l'on veut favoriser l'égalité et la justice entre les sexes, il faut inclure les hommes dans les pratiques politiques et de transformation (mais être conscient que les causes les plus profondes de l'inégalité sont les normes, les valeurs et les traditions historiques). Notre analyse montre clairement que les relations hommes femmes sont plus dynamiques que ce qui est communément admis. Ainsi, l'évolution de ces relations dans l'est du Congo remonte à un passé lointain, allant jusqu'à l'époque coloniale. Les trois principales étapes de cette évolution postindépendance se situent tout d'abord après la rébellion menée par Mulele en 1964, qui eut pour conséquence un appauvrissement des communautés et modifiant donc l'institution du mariage. Ensuite, sous le régime de Mobutu, des réformes liées aux difficultés économiques mais aussi de mesures en faveur de l'égalité hommes femmes, et enfin les changements

apportés par les violents conflits des années 1990 et 2000. Elles montrent qu'au cours des périodes de transformation profonde de la société, y compris les guerres, on assiste à une "crise du genre", au cours desquelles les relations et les rôles traditionnels sont confrontés au changement. Les hommes ne sont souvent plus à même de remplir leur rôle traditionnel, soit à cause des risques pesant sur la sécurité, soit en raison du manque de travail dû à l'appauvrissement général et aux difficultés économiques induites par la guerre. Leur incapacité, dans un tel contexte, à assumer le rôle protecteur et économique qui leur est assigné par l'idéologie dominante peut entraîner un sentiment de perte de pouvoir. Ils peuvent également s'adapter en acceptant les rôles qui correspondent à leur nouveau statut ou leur position inférieure, même s'ils ont au départ l'impression de s'abaisser (Hollander, 2011).

L'adoption du point de vue masculin pourrait favoriser une approche plus "sexuée" des programmes, c'est-à-dire tenant compte des rôles individuels joués par les femmes et les hommes, de leurs besoins, de leur identité et surtout de leurs relations. Cette vision masculine pourrait également susciter une prise de conscience de la diversité de la masculinité dans la société. Tout projet de cette nature doit en outre tenir compte du contexte culturel et se fonder sur une analyse plus large des relations hommes femmes. Il ne s'agit pas de passer simplement d'un point de vue féminin à un point de vue masculin. A cet égard, certains hommes s'offusquent de l'intérêt dont témoignent certaines ONG et agences de l'ONU pour les femmes (et notamment aux violences qui leur sont faites). Ils ont le sentiment que ce discours sur les droits humains néglige leurs propres droits et ne se consacre qu'à ceux des femmes et des enfants. La résolution des inégalités hommes femmes passe nécessairement par le fait d'adresser le ressenti de perte de pouvoir qui est courant chez les hommes. Les programmes de développement faisant l'économie d'une véritable analyse de leur impact et ne tenant pas compte des problèmes des hommes peuvent se révéler contreproductifs.

N'oublions pas que les violences sexuelles contre les hommes et les jeunes garçons sont également fréquentes, sous diverses formes : en tant que victimes, par la perpétration, sous la menace, d'actes de violence sur leur famille ou vis-à-vis de leurs proches ou encore par le fait d'assister au viol de sa propre femme ou de ses enfants. Ce problème est non seulement tabou dans la société, mais également inexistant dans de nombreux programmes qui ignorent souvent cette réalité. Les projets intégrant le facteur de la violence sexuelle et de la violence sexospécifique doivent cependant aller bien au-delà des études sur les violences sexuelles faites aux hommes et aux jeunes garçons.

Ceci nous amène à la question de l'exclusion des hommes des programmes actuels. Les nombreux projets de développement consacrés aux femmes dans l'Est du Congo excluent souvent les hommes, alors même que bon nombre de ceux-ci, affectés par l'évolution des rôles, sont appelés à y participer de manière constructive. Les changements de rôles en faveur des femmes peuvent en effet engendrer des problèmes de relations entre hommes et femmes si les hommes n'ont pas participé au processus. L'idée de collaborer avec les hommes ou d'opter pour une coopération positive entre hommes et femmes n'est pas nouvelle. Il faut cependant étudier plus

en avant la manière dont les hommes qui veulent contribuer au débat autour de ces questions peuvent être impliqués et comment les concepts sous-jacents aux relations hommes femmes doivent être abordés.

Bon nombre de changements dans ces relations se produisent certes spontanément, à la suite d'événements historiques ou au fil de certaines tendances. Mais jusqu'à quel point est-il possible de susciter, voire de contrôler ces transformations de manière constructive ? Au-delà de l'analyse a posteriori, on assiste rarement à un engagement volontariste dans ce type de dynamique lorsque de tels changements surviennent. Nous constatons qu'il manque aux méthodes habituelles de sensibilisation un lien authentique avec les hommes et les femmes sur le terrain. Elles ne tiennent pas suffisamment compte de la réalité des normes sociétales, des valeurs ni des dynamiques (voir Cruz et Smits, 2010). Une étude plus approfondie s'impose donc pour mieux comprendre les normes sexuelles ainsi que les masculinités dominantes et émergentes et prendre conscience que ces normes ne sont pas simplement des obstacles au développement du potentiel des femmes et des hommes, mais qu'elles ouvrent également la voie à des changements positifs.

Il faut enfin s'intéresser au discours général à propos de "l'instrumentalisation du viol", qui illustre l'évolution de la dynamique des relations hommes femmes et s'y oppose dans le même temps. Au-delà de sa véracité ou de son ampleur, ce phénomène apparaît comme un effet secondaire des campagnes qui ont été menées contre le viol et des discours en faveur des droits humains. Il mérite d'être analysé de près car il aboutit à considérer -à tort- les hommes accusés de viol comme étant des victimes. Le discours actuel sur l'instrumentalisation du viol devrait à cet égard faire l'objet d'une étude plus détaillée.

#### **4.4 Promouvoir efficacement les droits relatifs à la santé sexuelle et procréatrice (SRHR)**

Après une étude plus élargie des programmes visant à promouvoir les SRHR, il s'avère que le bon déroulement de ces programmes est freiné par un ensemble d'insuffisances institutionnelles, organisationnelles et réglementaires, auxquelles viennent s'ajouter des contraintes économiques et sociales. D'importantes limites découlent également de facteurs culturels bien ancrés. Cela inclut une distribution incorrecte des fonds mis à disposition par les donateurs et qui devraient être affectés en priorité aux campagnes en faveur des droits à la santé sexuelle et génésique et dans une très moindre mesure aux autres problèmes liés aux SRHR ainsi qu'aux problèmes hommes/femmes, comme par exemple les changements de situation professionnelle, l'impact de la pauvreté sur les hommes et les femmes, la comparaison hommes/femmes des conséquences des autres formes de violence, etc.

Il est par conséquent important de déterminer la manière de transposer efficacement dans l'Est du Congo, des politiques et programmes nationaux relatifs aux SRHR d'un point de vue plus large (c'est-à-dire au-delà des simples programmes de lutte contre les violences sexuelles et sexistes). L'étude HeRWAI a montré, par exemple, le besoin urgent d'agir sur les

hémorragies post-partum, qui est la première cause d'un taux de mortalité maternelle anormalement élevé.

Une autre des principales critiques de l'approche actuelle vis à vis des questions liées aux droits à la santé sexuelle et génésique dans l'Est du Congo s'appuie sur le fait que cette approche ne répond pas efficacement aux besoins des femmes appartenant aux classes économiques les plus faibles ni aux besoins des femmes qui vivent dans des zones rurales isolées, dépourvues d'infrastructures. La zone de couverture et la portée des programmes existants continuent à être beaucoup trop inadaptées, poussant les femmes à se tourner vers des guérisseurs et accoucheuses traditionnels n'ayant pas de formation obstétrique adéquate. Les femmes de l'Est du Congo préfèrent toutefois faire appel à des guérisseurs/accoucheuses traditionnels non seulement par souci financier ou logistique mais également en raison de normes culturelles. Un grand nombre de facteurs socioculturels et religieux contraignent les femmes à ne pas recourir aux services de santé classiques ou repoussent la prise de contact (Étude HeRWAI 2010). Une étude des concepts culturels sous-jacents est donc nécessaire pour améliorer la santé reproductive et sexuelle des femmes. L'une des approches possibles pourrait être d'analyser les systèmes coutumiers, et de s'appuyer sur ces derniers, tout en impliquant des prestataires de santé non professionnels (sages-femmes traditionnelles). Ces dernières peuvent représenter un vecteur important, que ce soit pour la prestation des services ou la sensibilisation - et bien sûr, elles peuvent également être formées, etc. Une deuxième approche consiste à impliquer de façon plus active les femmes dans des rôles de leadership (voir ci-dessous).

#### 4.5. Leadership féminin

Il existe plusieurs visions et définitions du leadership (des femmes). L'une des différences mentionnées dans cette étude est celle qui existe entre le leadership *formel* et hiérarchique, et le leadership *informel* et non hiérarchique, comme présenté par Van Diepen (2009). Un important écart entre le leadership dans le cadre de rôles informels (foyer, communauté) et de rôles formels (politique), qui se révèle difficile à combler, existe, tandis que des causes d'origine diverse (patriarchie, conflits, concepts culturels, etc.) entravent le développement des rôles de leadership des femmes, que ce soit dans un cadre formel ou informel (Van Diepen 2009). La notion de leadership transformatif définie comme "leadership visant à réformer une société où les problèmes sociaux sont traités de façon holistique et cohérente, sur le long terme, et dans laquelle les citoyens sont mis à contribution pour changer et prendre leurs propres responsabilités collectives" (Van Diepen 2009) est d'une pertinence toute particulière dans le cadre des relations hommes/femmes dans l'Est du Congo : il est difficile d'imaginer une autre manière de faire émerger un changement positif au niveau local dans ce domaine. Il faut rester prudent quant aux initiatives introduites uniquement depuis l'extérieur du pays. De tels programmes, fondés sur les orientations définies par les institutions de donateurs internationaux, peuvent souvent ne pas refléter les besoins, priorités et approches au niveau local mais également conduire immanquablement à des problèmes de propriété et de



durabilité. D'autre part, il faut bien admettre que les femmes ne sont pas systématiquement sensibilisées aux relations de genre et que le fait que des femmes occupent des rôles de leadership ne garantit pas que les problèmes d'égalité des genre seront pris en compte. La solidarité féminine, souvent considérée comme essentielle à l'organisation et au soutien d'une participation politique et économique, ne peut être considérée comme acquise dans l'Est du Congo (ni dans le reste du pays d'ailleurs). La division hiérarchique entre les femmes définit dans une grande mesure l'éventail d'opportunités auxquelles elles ont accès. Les femmes se considèrent comme des rivales. Pour preuve, les femmes de l'Est du Congo ne s'identifient pas aux femmes en politique qui sont pourtant supposées les représenter. Les programmes axés sur les femmes doivent tenir compte des différences et des rivalités potentielles entre les femmes et travailler à établir une solidarité mutuelle.

Exception faite de ces problèmes, les situations post-conflit étant propices à l'établissement de nouvelles normes, la création de nouvelles règles, l'implication de nouveaux leaders et la fondation de nouvelles institutions, les besoins et les attentes des femmes doivent être pris en compte et encouragés afin de transformer les relations existantes entre les genres. Si l'on veut obtenir un changement pertinent, les femmes doivent prendre part aux institutions et ce à un degré significatif. Les programmes doivent être orientés vers le leadership transformatif féminin, particulièrement lors des périodes de transition entre une période de conflit et une période de paix, qui sont des moments favorables au changement d'attitudes et de comportements dans les relations entre les genres. Dans le cas contraire, les changements positifs seront invalidés, les femmes ne participeront pas aux processus de paix, de nouvelles normes ne verront pas le jour et les relations patriarcales et violentes entre les hommes/femmes resteront inchangées.

#### **4.6. Combattre les violences sexuelles**

Les études menées par le WGC démontrent que les femmes et les jeunes filles sont plus vulnérables face à la violence et l'injustice en périodes de conflits ou post-conflit, des situations caractéristiques des États fragiles. Par ailleurs, comme indiqué ci-dessus, de nombreux hommes et jeunes garçons sont également concernés par ce type de violence. Si nous associons cette réflexion au travail de Smits & Cruz, nous pouvons conclure, en accord avec ces derniers, que la violence sexuelle et sexospécifique qui sévit particulièrement en RDC découle directement des relations hommes/femmes dénaturées par les conflits, par certains discours populaires ainsi que par des valeurs et croyances culturelles qui forcent les femmes à se conformer à une attitude de soumission et qui valorisent la polygamie chez les hommes. Les efforts de la communauté internationale pour combattre les violences sexuelles en RDC sont souvent inadaptés car ils ne tiennent pas compte de la façon dont la masculinité et la féminité sont vécues dans la réalité. Par ailleurs, le discours actuel de développement concernant la violence sexuelle ignore les normes locales relatives aux questions de genre, normes qui sont pourtant directement à la source de ces violences sexuelles (Smits & Cruz 2011).

Les stratégies actuelles des ONG semblent en outre souvent tendre vers un renforcement de la compétition entre hommes et femmes, tandis que les opportunités visant à transformer de manière positive les normes et relations entre hommes et femmes ne sont pas une priorité pour ces ONG (Smits & Cruz 2011). Les problèmes sous-jacents ne sont souvent pas abordés, la réussite des programmes étant trop souvent mesurée uniquement en termes quantitatifs, sans tenir compte des changements qualitatifs requis pour atteindre des résultats plus durables sur le long terme (Smits & Cruz 2011).

## Liste des références

- Baranyi S. & K. Powell (2005) *Fragile States, Gender Equality and Aid Effectiveness: A Review of Donor Perspectives*. Ottawa: The North-South Institute Canada for CIDA.
- Barfield, T. (2003) *Afghan Customary Law and Its Relationship to Formal Judicial Institutions*. Boston: Boston University.
- Barker, G. & C. Ricardo (2005) 'Young men and the construction of masculinity in Sub-Saharan Africa. Implications for HIV/AIDS, Conflict and Violence', *Social Development Papers: Conflict Prevention & Reconstruction*. Paper 26. Washington: World Bank.
- Biddulph, S. (1994) *Manhood: A Book About Setting Men Free*. Finch: Sydney Press.
- Boege, V. & et al. (2009) 'Hybrid political orders, not fragile states', *Peace Review a Journal of Social Justice*, 21(1): 1-12.
- Boege, V., M. Brown, K. Clements & A. Nolan (2008) 'On Hybrid Political Orders and Emerging States: State Formation in the Context of 'Fragility'', in: *Berghof Handbook Dialogue*, No. 8. Berlin: Berghof Research Center for Constructive Conflict Management.
- Caprioli, M. & K. Douglas (2008) 'Nation Building and Women: the Effect of Intervention on Women's Agency', *Foreign Policy Analysis*, 4: 45-65.
- Caprioli, M. (2005) 'Primed for Violence: the Role of Gender Inequality in Predicting Internal Conflict', *International Studies Quarterly*, 49: 161-178.
- Caprioli, M. (2000) 'Gendered Conflict', *Journal of Peace Research*, 37(1): 51-68.
- Caprioli, M. & M. Boyer (2001) 'Gender, Violence and International Crisis', *Journal of Conflict Resolution*, 45: 503-518.
- Castillejo, C. (2008) 'Strengthening Women's Citizenship in the Context of State-building: the Experience of Sierra Leone'. *Fride Working Paper*. Madrid: Fride.
- Chappell, L. (2002) *Gendering Government: Feminist Engagement with the State in Australia and Canada*. Vancouver: British Columbia Press.
- Clare, A. (2000) *On a Man: Masculinity in Crisis*. London: Chatto & Windus.
- Connell, R. & J. Messerschmidt (2005, 'Hegemonic Masculinity: Rethinking the Concept', *Gender & Society*, 19: 829-859.

Cruz, S. & R. Smits (2010) *Memorandum Reflection and Direction for Remaining In-Country DR Congo Research For the Working Group 'Gender and Conflict'* La Haye: Institut "Netherlands Institute of International Relations" 'Clingendael', Conflict Research Unit .

Diepen, van H. (2009) *Women Leadership*. Document interne. La Haye: Oxfam Novib.

Dolan, C. (2010) *War is not over yet, community perceptions of sexual violence and its underpinnings in the Eastern DRC*. London: International Alert.

Enloe, C. (1989) *Bananas, Beaches and Bases. Making Feminist Sense of International Politics*. London: Pandora.

Eriksson Baaz, M. & Stern, M. (2008) 'Making Sense of Violence: Voices of Soldiers in the DRC', *Journal of Modern African Studies* 46 (1): 57–86

Faludi, S. (1991) *Stiffed: The Betrayal of the Modern Man*. London: Chatto & Windus

Frerks, G. (2010) *Interim Policy Synthesis of the Programme implemented by the 'Gender and Conflict' Working Group of the Peace and Security and Development Network during the year 2009*. La Haie: Réseau PSDN.

Greenberg, M. & E. Zuckerman (2009) 'The Gender Dimensions of Post-conflict Reconstruction: The Challenges in Development Aid' In: Addison, T. (ed.) *Making Peace Work: the Challenges of Social and Economic Reconstruction*. Palgrave Macmillan: Hampshire.

Hollander, T. (2009a.) *Working paper 1.1, The international fragile states agenda: dilemma's, debate's and definitions*. Utrecht: Centre for Conflict Studies.

Hollander, T. (2009b) *Working paper 1.2, Situating gender in the international discourse and policy development on fragile states*. Utrecht: Centre for Conflict Studies.

Hollander, T. (2009c) *Working paper 1.4, Gender and the Measurement of State Fragility*. Utrecht: Centre for Conflict Studies.

Hollander, T. (2009d) *Working Paper 1.5, Gender Equality and the Hybrid Reality in Fragile States*. Utrecht: Centre for Conflict Studies.

Hollander, T. (2011) *Thwarted masculinities and shifting gender relations in the context of state fragility and violent conflict in South Kivu*. La Haye: Groupe de travail "Genre et conflit" du Réseau PSDN

Horrocks, R. (1994) *Masculinity in Crisis: Myths, Fantasies and Realities*. London: Macmillan

Hudson, V. & et. al (2008) 'The Heart of the Matter. The Security of Women and the Security of States', *International Security*, 33(3): 7-45.

Ismail, O. & D. Hendrickson (2009) *What is the case for a security and justice focus in development assistance programming?* Une analyse de la littérature et des données existantes. Préparée pour DFID à la demande du GFN-SSR. London: King's College.

Joan B. Kroc Institute for Peace & Justice (2008) *Crafting Human Security in an Insecure World, Report on an International Working Conference*. San Diego: Université de San Diego.

Jütting, J. & C. Morrisson (2005) *Changing Social Institutions to Improve the Status of Women in Developing Countries*, OECD Policy Brief No. 27. Paris: OECD Development Centre.

Kardam, N. (2005) *Gender and Institutions: Creating an Enabling Environment*, UNDAW Réunion du groupe d'experts sur l'amélioration de la participation des femmes au développement (Expert Group Meeting on Enhancing Women's Participation in Development), Bangkok, Thaïlande.

Kimmel, M.S (ed.) (1987), *Changing Men: New directions in Research on Men and Masculinity*. Newbury Park: Sage Publications.

Koch, J. (2008) *Does Gender Matter in Fragile States?* DIIS Policy Brief Fragile Situations. Copnehague: Institut "Danish Institute for International Studies".

Koen, K. (2006) *Claiming Space. Reconfiguring Women's Roles in Post-conflict Situations*. ISS Paper. Pretoria: Institute for Security Studies.

Lindisfarne, N. (1994) 'Variant Masculinities, Variant Virginites. Rethinking "Honour and Shame"', In: A. Cornwall & N. Lindisfarne (eds.), *Dislocating Masculinity*, 11-47. London: Routledge.

Lund, C. (ed.) (2007) *Twilight Institutions. Public Authority and Local Politics in Africa*. Malden: Blackwell Publishing.

Macgaffey (1987) *Entrepreneurs and Parasites; The Struggle for Indigenous Capitalism in Zaire*. Cambridge: Cambridge University Press.

Menkhaus, K. (2006) 'Governance without Government in Somalia: Spoilers, State Building, and the Politics of Coping', *International Security* 31: 74-106.

- Mechanic, E. (2004) *Why Gender Still Matters: Sexual Violence and the Need to Confront Militarized Masculinities, a Case Study of the Conflict in the Democratic Republic of the Congo*. Ottawa: Partnership Africa Canada.
- Myrntinen, H. (2003) 'Disarming Masculinities', *Women, Men, Peace and Security*, 4: 37-46.
- Momsen, J. (2004) *Gender and Development*. London: Routledge Taylor & Francis Group.
- Morrell, R. (1998) 'Of Boys and Men: Masculinity and Gender in Southern African Studies', *Journal of Southern African Studies* 24(4): 605-630.
- Oxfam *Gender Justice Workshop: Towards Transformative Women's Leadership?* 13-15 Septembre 2010 - La Haye; document interne.
- Paantjes, M. (2009) *Working paper 1.3. Establishing the Linkages between Gender and Fragility*, La Haye: Institut "Netherlands Institute of International Relations" 'Clingendael'.
- Pole Institute (2011) *Le leadership des femmes oeuvrant dans les circuits agrocommerciaux au Nord-Kivu, rapport final de la recherche*. Goma: Pole Institute.
- Rao, A. & D. Kelleher (2005) Is There Life After Gender Mainstreaming? *Gender and Development* 13(2): 57-69.
- Silberschmidt, M. (2001) *Disempowerment of Men in Rural and Urban East Africa; Implications for Male Identity and Sexual Behavior.*, Copenhagen: Elsevier Science Ltd.
- Shaheed et al. (1986) cité dans Mukhopadhyay et Sing 2007: 81. 'Gender Justice, citizenship and Development', IDRC.
- Steans, J. (2006) *Gender and international relations. Issues, debates and future directions*. Cambridge: Polity Press.
- Sand, van de J. (2010) *Involving men in the Fight Against Violence Against Women: Insights in What is Being Done, What Works and Why*' Une étude commanditée par ICCO/KiA, Utrecht: ICCO.
- Schoofs, S. & R. Smits (2010) *Men, Masculinities and the Security-Development Nexus: A Summary Overview*, La Haye: CRU.
- Smits, R. (2010), VN-resolutie 1325: Genderbeleid op een dwaalspoor. Vraagtekens bij toepasbaarheid voor gendersensitief fragiele-statenbeleid, *Internationale Spectator* 64 (10): 517-521.
- Smits, R. & Cruz, S. (2011) *Increasing Security in DR Congo: Gender-Responsive Strategies for Combating*

*Sexual Violence*. La Haye: Clingendael-CRU.

Stewart F. & G. Brown (2009) *Fragile States*. Crise Working Paper 51. Oxford: Université d'Oxford.

Theidon, K. (2009) 'Reconstructing Masculinities: The Disarmament, Demobilization, and Reintegration of Former Combatants in Colombia.' *Human Rights Quarterly*, 31(1): 1-34.

West, L. (1996) *Beyond Fragments*. London: Taylor & Francis.

Whitehead, S.M (2002) *Men and Masculinities*. Cambridge: Polity Press.

Women's Global Network for Reproductive Rights (2010a) *States of Exception and the Fragility of RSHR, Investigating the Impact of State Failure on resources for women's and girls' reproductive and sexual health and rights*. Quezon city: WGNRR.

Women's Global Network for Reproductive Rights (2010b.) *HeRWAI Study of the Congolese National Policy of Reproductive Health*. Quezon city: WGNRR.

World Bank (2001) *Engendering Development: Through Gender Equality in Rights, Resources, and Voice*. New York: Oxford University Press.

World Bank (2008) *The World Bank in Fragile Situations: An Issues Paper. An Eye on the future: the World Bank Group in a Changing World*. Amsterdam 12-13 Juillet 2008.

Zwaan, de N. (2007), *Be a Man - Masculinity, Responsibility and Insecurity among Young Men in Uganda (Kampala)*, Thèse MA (non encore publiée)

Zwaan, de N. (2009) *Women, Gender and Fragile States-Report on Women Civil Society Organisations in Pakistan, DR Congo and Colombia*. La Haye: People on a Mission.

## Annexe I Publications du Groupe de travail

Cruz, S. & R. Smits (2010) *Memorandum Reflection and Direction for Remaining In-Country DR Congo Research For the Working Group 'Gender and Conflict'* La Haye: Institut "Netherlands Institute of International Relations" 'Clingendael', Conflict Research Unit unpublished.

Diepen, van H. (2009) *Women Leadership*. (Document interne). La Haye: Oxfam Novib.

Frerks G. (2010) *Interim Policy Synthesis of the Programme implemented by the 'Gender and Conflict' Working Group of the Peace and Security and Development Network during the year 2009*. La Haye: PSDN.

Hollander, T. (2009a.) *Working paper 1.1, The international fragile states agenda: dilemma's, debate's and definitions*. Utrecht: Centre for Conflict Studies.

Hollander, T. (2009b) *Working paper 1.2, Situating gender in the international discourse and policy development on fragile states*. Utrecht: Centre for Conflict Studies.

Hollander, T. (2009c) *Working paper 1.4, Gender and the Measurement of State Fragility*, Utrecht: Centre for Conflict Studies.

Hollander, T. (2009d) *Working Paper 1.5, Gender Equality and the Hybrid Reality in Fragile States*. Utrecht: Centre for Conflict Studies.

Paantjes, M. (2009) *Working paper 1., Establishing the Linkages between Gender and Fragility*, La Haye: Institut "Netherlands Institute of International Relations" 'Clingendael'.

Oxfam Novib-Pole Institute (2011) *Le leadership des femmes oeuvrant dans les circuits agrocommerciaux au Nord-Kivu, rapport final de la recherche*. Goma: Pole Institute.

Schoofs, S. & R. Smits (2010) *Men, Masculinities and the Security-Development Nexus: A Summary Overview*. La Haye: Institut "Netherlands Institute of International Relations" 'Clingendael', Conflict Research Unit (CRU).

Women's Global Network for Reproductive Rights (2010a) *States of Exception and the Fragility of RSHR, Investigating the Impact of State Failure on resources for women's and girls' reproductive and sexual health and rights*. Quezon city: WGNRR.

Women's Global Network for Reproductive Rights (2010b) *HeRWAI Study of the Congolese National Policy of Reproductive Health*. Quezon city: WGNRR.